

valeur comme engrais en facilitant la décomposition des sels végétaux contenus dans le sol ; c'est ce qu'on appelle corriger les acidités du sol. La chaux formant une proportion considérable des constituants du blé et des betteraves, il s'en suit que, si l'on veut avoir une bonne récolte de blé et de betteraves, il est de nécessité absolue que les terrains où on les fait croître contiennent de la chaux en quantité suffisante.

La chaux agit bien plus promptement et avec plus de force, lorsqu'on s'en sert à l'état caustique, sous forme de chaux vive, et appliquée sous cette forme sur le sol, surtout lorsqu'il abonde en débris végétaux, il agit de suite, et réduit en nourriture soluble pour les plantes, les mauvaises herbes à demi décomposées, ainsi que les racines. De là la valeur de la chaux vive appliquée sur les friches et les trèfles une huitaine de jours avant d'y semer du blé.

Mais il faut beaucoup de précaution pour se servir de la chaux en cet état, car il peut en résulter de mauvais inconvénients, pour la personne même qui s'en sert sous cette forme ; en sorte que la manière la plus ordinaire de l'appliquer, c'est lorsqu'elle est éteinte.

Le temps le plus convenable pour appliquer la chaux est, ou de bonne heure le printemps, sur la terre qui vient d'être labourée pour être ensemencée et avant de la herser, ou en automne, sur du friche qu'on vient de labourer, et sur lequel on doit planter des racines ou du blé d'inde. Pendant l'hiver, la chaux aura le temps de décomposer dans le sol les racines des herbes et mauvaises herbes, etc.

Il y a des terrains qui contiennent suffisamment de la chaux : on les appelle ordinairement terrains calcaires : il est donc inutile de chauler ceux-là. La chaux, disait-on en France, enrichit les pères et ruine les enfants ; c'est là effectivement ce qu'a prouvé l'expérience, lorsque dans les sols légers, chaulés abondamment ou sans l'intermédiaire des composts, on a fait des récoltes successives de grains, sans rendre au sol des engrains dans une proportion convenable, ou quand la magnésie mêlée à la chaux a porté dans le sol son influence mal-faisante ; mais lorsque la chaux a été

employée avec mesure, que sans surcharger le terrain des récoltes épuisantes, on les a alternés avec les fourrages, qu'on a donné au sol des engrains en proportion des produits obtenus, le cultivateur prudent voit alors continuer la fécondité nouvelle que la chaux lui a apportée, sans que son sol donne aucun signe d'épuisement. Nulle part on ne parle de sols glaiseux qui aient eu à se plaindre de la chaux, et la fécondité s'est soutenue dans les sols légers toutes les fois que la chaux y a été employée en composts et avec modération.

Ainsi donc, comme la chaux contient peu d'éléments actuels de fertilité, si elle en contient, mais qu'elle agit plutôt comme fondant ou digestif de ceux qui se trouvent déjà dans le sol, elle contribuera à épuiser plus rapidement le sol de ses sels fertilisants, en faisant rendre à la terre des récoltes plus abondantes, à moins que ces sels fertilisants soient rendus à la terre sous forme de fumiers. L'application de la chaux ne sera d'aucune utilité, sur des sols maigres, ou qui auront été épuisés de ces matières organiques. Pour la même raison, une fois qu'on a appliquée de la chaux, si on a le soin de fournir à la terre ces matières organiques sous forme de fumiers, &c., on fera bien, si on désire obtenir de sa terre le plus haut point de fertilité, on fera bien disons-nous, de chauler tous les trois ou quatre ans.

La quantité de chaux que l'on peut appliquer avec utilité à la terre dépend beaucoup de la qualité du sol. Plus le sol est riche et plus il est fort, plus on peut lui donner de chaux.

Il n'est pas rare en Angleterre d'appliquer trois cents minots par acre, tandis que la quantité ordinaire peut s'estimer à cent minots par acre. En France le plus communément, on l'applique tous les ans, en plus petites quantités, de cinq à dix minots par arpent. Ce dernier procédé est bien celui qui convient le mieux ici, où notre système de labourage est le même qu'en France, en quelque sorte trop mince, et comme la chaux, après quelque temps, s'enfonce naturellement dans le sol, il arriverait, si on appliquait avec beaucoup de prodigalité de la chaux à des intervalles de dix à quinze ans, qu'elle atteindrait le sol imperméable, et deviendrait

inactive avant qu'elle eut produit la moitié de ses effets.

L'emploi de la chaux se fait à la surface, et il est essentiel que, comme tous les amendements calcaires (plâtre, phosphate de chaux, &c.) elle soit employée en poudre et non en pâte sur le sol non mouillé. On doit absolument éviter, avant de la recouvrir, toute pluie qui la mouillerait, la réduirait en grumeaux ou en pâte, ce qui nuit à son effet, plus encore que le raisonnement ne peut l'expliquer.

Elle ne doit être placée que sur un sol dont la couche végétale et la surface s'égouttent naturellement et parfaitement, sans cette condition, les propriétés de la chaux restent comme enchainées, et ne se font apercevoir que lorsque par de nouveaux travaux, on a assaini et égoutté la couche végétale.

Le Conseil d'Agriculture et la Chambre des Arts et Manufactures ont siégé mardi et mercredi de la semaine dernière pour faire les préparatifs de l'exposition qui se fera à Québec au milieu de septembre prochain. Cette exposition sera ouverte pour les produits agricoles, horticoles, artistiques et industriels. Rien n'est négligé pour rendre aussi complet que possible sous, tous les rapports ce grands concours, et il est à espérer que tous ceux qui peuvent exposer, se feront un devoir de le faire.

Un comité local, composé de MM. H. G. Joly, de Blois et Gray, de Québec, a été choisi pour faire les préparatifs d'installation, etc. Le lieu choisi à Québec est à quelques pas de la porte St. Louis, en dehors.

### Graine de trèfle.

Nous devons attirer l'attention de ceux qui ne se sont pas encore procuré, et sémé leur graine de trèfle, sur le fait que la graine de trèfle vieille de deux ans ne vaut à peu près rien, et qu'elle est très cher au quart du prix de la fraîche. L'âge détériore beaucoup cette graine, on doit donc faire son possible pour se procurer la plus fraîche. Nous ferons observer en même temps que la graine de trèfle ne doit être que très légèrement recouverte, pas plus que d'un quart à un demi pouce. Il faut donc, après l'avoir semée ne se servir que d'une herse très légère.